

Comprehension de terme pension alimentaire

Par paulinelou, le 05/06/2016 à 21:04

Bonjour,

Je souhaiterais savoir ce que veut dire une phrase. Dans le jugement il est marqué : fixer la contribution de monsieur x à l'éducation et l'entretien de ses filles à la somme de 80 euros par mois. Je souhaiterais savoir donc si ça veut dire 80 euros pour les deux filles ou 160 euros pour les deux filles ?

Merci par avance pour votre réponse,

Cordialement.

Par pierre8475, le 06/06/2016 à 07:26

Si c'est écrit comme ça, ça veut dire 80 € en tout, soit 40 € par fille.